

Réf: Dossier N° : 58433

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PROMAISON »**

**Siège social : BINGERVILLE - AYOPOUMIN ex Mitterrand-Lot 617,
 Ilot 70, CP 21 BP 3189 ABJ**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12 Déc. 2018 reçus par Me ADOU T. KOFFI SEBASTIEN , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROMAISON » .

Objet: La vente et l'achat de bien immobilier ; La location-vente de terrains ; Les travaux de construction et d'aménagement de sites ; L'aménagement et la vente de terrains nus ; L'aménagement des espaces verts ; La recherche de financement ; L'acquisition de tous terrains bâtis ; La réalisation d'immeubles sur ces terrains ; La promotion immobilière ; La vente de matériels de construction ; L'Aggrandissement Maison, L'Ameublement, L'Architecture, La rénovation de maison intérieure, extérieur, Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: BINGERVILLE - AYOPOUMIN ex Mitterrand-Lot 617, Ilot 70, CP 21 BP 3189 ABJ

GERANT: Monsieur KONAN YAO FIRMIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32754 du 17/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29274 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

